

## Jean-Baptiste André Godin à Constant Deville, 11 août 1883

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 2 p. (314r, 315v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Constant Deville, 11 août 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51291>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 août 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Deville, Constant \(-1910\)](#)

Lieu de destination 38, rue Rodier, Paris

## Description

Résumé Sur l'appréciation par Deville de *Mutualité nationale* et des réformes sociales présentées dans la brochure, notamment la réforme des impôts par l'hérité de l'État. Godin demande à Deville s'il connaît un rédacteur pouvant collaborer au journal *Le Devoir* dans un esprit comparable au sien. Il lui adresse le dernier numéro du *Devoir* dans lequel il fait de la question de l'hérité de l'État le point central de sa candidature aux élections cantonales.

Notes Le 10 août 1883, Constant Deville écrit à Godin pour accuser réception de *Mutualité nationale* et lui faire part de ses réflexions à ce sujet (Cnam, FG 33 (1) B, 79-82). Le 12 août 1883, Deville répond à la lettre de Godin du 11 août 1883 (archives du Familistère, ARCH-FAM-2021-0-0462).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Élections](#), [Réformes](#)

Œuvres citées

- Godin (Jean-Baptiste André), « Réforme des impôts, premièrement des impôts directs », *Le Devoir*, t. 7, n° 257, 12 août 1883, p. 497-500. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/497/100/832/0/0>, consulté le 6 septembre 2023]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action\*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), \*Mutualité nationale contre la misère : pétition et proposition de loi à la Chambre des députés\*, Paris, Guillaumin, 1883.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Grise 11 aout 1883

Cher Monsieur Davillier,

Je suis heureux de l'aspirer avec lequel nous avons la "Humanité nationale contre la misère" et desaines d'observations que cette lecture nous a suggérées. Je suis d'accord au tout point avec vous, je me sens sans illusions et je sais combien le progrès est lent à se développer dans l'humanité. Mais il faut en poser les bases

et commencer les moyens de sa réalisation. Je n'ai pas eu à autre pensée que d'exprimer par quel moyen pratique et immédiatement praticable, on pourrait trouver le cadre des réformes sociales nécessaires à introduire dans nos institutions.

La réforme des propriétés n'est une chose éminemment juste et qui, à l'aide de l'héritage de l'Etat, permettrait d'acter rapidement dans la voie de ces réformes.

Je consacre tout ce que j'ai de force à ce qui peut conduire à l'amélioration de

sort des classes laborieuses  
et à leur émancipation.

Vous avez trouvé que ma  
brochure méritait attention,  
je pense que vous tenez du  
même avis concernant mon  
ouvrage : "Le Gouvernement".

En lisant votre lettre je  
regrette de n'avoir pas  
offert de moi un rédacteur  
pouvant collaborer au Devoir  
avec la persée que nous  
opportez dans tout ce que  
vous écrivez. Si, parmi  
nos relations, vous pourriez  
me trouver un tel homme  
capable de faire le Devoir  
sous ma direction et avec

mon concours, vous me  
rendrez un véritable  
service.

— Je vous envoie par ce  
courrier le dernier numéro  
du Devoir, vous y verrez  
que je mets en jeu ma  
candidature au conseil  
général, sur la question  
de héritage de l'Etat.

Veuillez agréer  
mon écharfement,  
l'affection de mes  
meilleurs sentiments.

Georges Dreyfus